

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION
LILLE. 100, Rue de Paris
PARIS. 48, Bd. Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix — Toucouing

BUREAUX : Téléphone 351-17
ROUBAIX 45, rue de la Gare, 45
TOURCOING Téléphone 9-85
3, rue Fidele Laboucq

DIRECTRICE : M^{me} Eug. GUILLAUME.

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DEVANT LE PARLEMENT

LA DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT

a été suivie à la Chambre
d'un grand débat qui s'est terminé
par le vote de l'ordre du jour de confiance

CE VOTE A ÉTÉ ACQUIS PAR 382 VOIX CONTRE 198

LE GOUVERNEMENT A DÉCLARÉ :

- « Nous voulons la paix pour tous les peuples, avec tous les peuples... »
- « Nous sommes persuadés que l'Italie apportera l'appui nécessaire de sa collaboration... »
- « Nous sommes résolus à poursuivre notre action en vue d'une entente franco-allemande... »
- « Le Gouvernement s'associera à toute mesure prise pour contrôler, limiter et réduire les armements... »
- « L'état de nos forces défensives doit toujours être tenu au niveau des nécessités immédiates de la Défense nationale ».



MM. BLUM et DELBOS au banc des Ministres.

de son courage, peut la manifester sans craindre qu'elle apparaisse comme un signe d'abandon. Il le peut d'autant mieux que jamais ne fut plus réelle, plus efficace, la force dont il dispose pour assurer sa défense, pour tenir ses engagements, pour collaborer au renforcement nécessaire de la sécurité collective.

« Les craintes qu'ont pu éprouver un instant ceux qui ne voyaient que désordre dans la gestation d'un ordre nouveau doivent être maintenant dissipées. »

« Un ferment salutaire est venu stimuler nos énergies nationales. Le grand effort de justice sociale et d'émancipation humaine qui est en train de s'accomplir exalte le patriotisme des masses laborieuses, dans la mesure même où la patrie devient davantage le bien de tous, elles se sentent plus étroitement solidaires de son destin. Une telle évolution, poursuivie dans la paix civile, avec la collaboration active des deux assemblées ne peut que grandir l'autorité qui nous est nécessaire dans notre action internationale. »

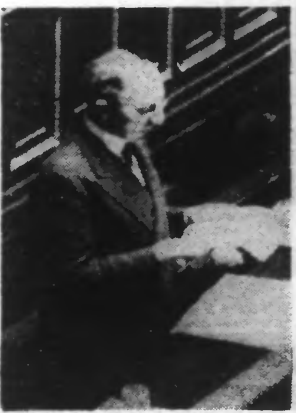
« Est-il besoin d'ajouter que, dans cette tâche c'est à la France unanime et au Parlement tout entier, sans distinction de classes ou de partis, que nous faisons appel pour nous soutenir. La paix que nous entendons ainsi défendre n'est pas une paix conditionnelle, subordonnée à des affinités ou à des antagonismes politiques. Nous la voulons pour tous les peuples, avec tous les peuples, sachant qu'elle est indivisible et que nul ne saurait à l'abri de l'incendie qui s'allumerait, si la vigilance des nations pacifiques n'était pas partout présente et active. »

« Nous entendons prôner d'autre croisée que celle qui a pour objet la réconciliation des peuples, sans aucune exclusion. La propagande ou la lutte pour ou contre, tel ou tel système politique ou social ne doivent pas être des prétextes de guerre. »

« Nous ne voulons pas non plus d'une paix craintive sous la loi du plus fort, ni d'une paix passive, égoïste dans le repli sur soi-même. Notre volonté pacifique est rompu pour n'être pas agissante. C'est pourquoi nous tenons à proclamer bien haut notre fidélité à la S.D.N. Les spraves qu'elle traverse, loin de nous détourner d'elle, stimulent notre résolution de la raffermir par une organisation plus efficace de la sécurité collective qui exige deux conditions : Le respect de la loi des contrats internationaux, le rétablissement d'une confiance ébranlée par trop de secousses, de déceptions et de craintes. Nous voulons contribuer à les restaurer par l'évidence de notre bonne foi et de notre loyauté. »

Les sanctions

« C'est dans cet esprit que le gouvernement a étudié le problème qui se présentait de la façon la plus immédiate à son examen : celui des sanctions prises à l'égard de l'Italie. La France s'est associée à ces sanctions malgré les affinités qui la lient au peuple italien. Il est dans



M. Yvon DELBOS à la Tribune.

ses traditions de faire face toujours à ses obligations de remplir ses devoirs de justice et d'humanité. Le Conseil de la S.D.N., unanime, avait constaté le fait d'agression. »

« La France ne pouvait manquer à sa fidélité qu'elle doit au pacte de Genève, loi commune et commune sauvegarde des nations organisées pour le maintien de la paix. Nul assurément n'attend de nous, après la défaite éthiopienne, que nous acablions les vaincus en reniant ces sentiments Mais, dans l'état de choses actuel, le maintien de sanctions ne serait plus qu'un geste symbolique sans efficacité réelle. A quel bon, dès lors, perpétuer des mesures dont le caractère s'aggraverait du fait même qu'on ne peut plus leur assigner désormais un objet défini ? »

« C'est dans ces conditions que vendredi dernier nous avons rendu public notre opinion, assurée d'ailleurs d'être en accord avec les peuples amis dont nous ne voulons pas séparer notre action. »

« La levée des sanctions s'accompagne d'autres problèmes dont la solution va exiger des négociations qui doivent aboutir à la consolidation de la paix. »

La sécurité collective

« La paix ne peut être consolidée que par le renforcement de la sécurité des nations. C'est à ce renforcement que nous consacrons tous nos efforts. Nous ne pensons pas qu'il soit opportun, dans les circonstances actuelles, de proposer un plan trop vaste et trop ambitieux. »

(LIRE LA SUITE EN CINQUIÈME PAGE)

M^{me} BERNARDI RESTERA

« M^{me} PARIS 1936 »



On apprend seulement maintenant que M^{lle} Madeleine PALESTRE, dite « Mademoiselle Paris 1936 », s'est mariée secrètement à Londres avec M. Ricardo BERNARDI. On sait que le règlement fait une obligation à « Mademoiselle Paris » de rester célibataire, mais personne n'a voulu contrarier la légitime impatience de M^{lle} PALESTRE, qui continuera à représenter la capitale pendant les six mois de son règne qui restent à courir.

Notre photo montre « Mademoiselle Paris 1936 » photographiée hier à Londres.

AU CONSEIL DES MINISTRES

L'APPLICATION DES 40 HEURES et de l'accord Matignon

Des commissions paritaires seront créées dans chaque chef-lieu de département

Paris, 23. — Les ministres se sont réunis cet après-midi, à 14 h., à l'Élysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

M. Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères, a porté à la connaissance du Conseil la déclaration sur la politique étrangère du Gouvernement que l'on a lu à la Chambre et au Sénat le ministre des Affaires étrangères et le président du Conseil.

M. Lebas, ministre du Travail, a exposé les mesures qu'il se propose aux fins de consultation des organisations ouvrières et patronales rendue nécessaire par l'application de la semaine de 40 h. dans le bâtiment, les métaux, les mines et le textile.

Le ministre de l'Intérieur et le ministre du Travail ont annoncé leur intention de constituer au chef-lieu de département des commissions paritaires en vue de l'application de l'accord Matignon.

M. Roger Salengro, ministre de l'Intérieur, a rendu compte au Conseil de l'état des greves et des mesures prises en vue du maintien de l'ordre public.

LA LUTTE CONTRE LA HAUSSE DES PRIX

Paris, 23. — Après le Conseil des ministres qui s'est prolongé de 14 h. à 18 h. 30, la conférence interministérielle chargée d'examiner les mesures à prendre concernant la hausse des prix s'est réunie au ministère de l'Intérieur sous la présidence de M. Roger Salengro.

LES FÊTES DU TRENTIÈME ANNIVERSAIRE DU SYNDICAT DES DÉBITANTS DE TABAC DE LILLE ET DU QUINZIÈME ANNIVERSAIRE DE LA FÉDÉRATION DES DÉBITANTS DE TABAC DU NORD



EN HAUT : Les Débitants de tabac sur le perron de l'Hôtel de Ville de LILLE. — EN BAS : M. Paul RONSE, Président de la Fédération du Nord des Débitants de Tabac, prononçant son discours au banquet. A sa droite, on voit M. Fernand CARLES, Préfet du Nord et M. Louis DOMPSIN, Président du Syndicat de Lille des Débitants de tabac.

C'était, mardi, grande fête parmi les membres du Syndicat des Débitants de Tabac de Lille et parmi les adhérents à la Fédération des Débitants de Tabac du Nord. On célébrait, en effet à Lille, le 30e anniversaire du Syndicat de Lille, le 15e anniversaire de la Fédération du Nord.

L'appel de M. Louis Dompain, président du Syndicat de Lille, président d'honneur de la Fédération du Nord : Paul Ronse, président de la Fédération du Nord, les débitants de tabac étaient accourus de la France entière, à la suite de M. Pipet, président confédéral. Cette affluence indique plus que toute autre chose la belle harmonie, utile à tous, qui règne au sein de cette corporation.

On avait escompté la présence de M. Roger Salengro, ministre de l'Intérieur, député-maire de Lille, mais celui-ci, retenu par un Conseil des Ministres, ne put quitter Paris. La fête se déroula néanmoins avec le maximum de bonne humeur. Elle fut, notamment, l'occasion pour les débitants de tabac, de proclamer par la voix de leurs dirigeants, leur foi dans le Gouvernement.

Une instructive visite de la ville

La journée du 30e Anniversaire des Débitants de Tabac de Lille débuta par une instructive visite de la ville de Lille, et notamment de diverses œuvres municipales. Dès 9 h. 45 les Débitants de Tabac, venus de tous les points de la France, et s'assemblaient devant l'Hôtel de Ville, et s'embarquaient bientôt, rue

des Sahuteaux, en de vastes autocars mis à leur disposition.

Remarque notamment sur les lieux MM. Pipet, président confédéral des Débitants de tabac de France ; P. Ronse, président de la Fédération du Nord ; Louis Dompain, président d'honneur de la Fédération, président du Syndicat de Lille ; Vanhelle, député de Calais, et les présidents des Syndicats de Toulon, Marseille, Nice, Nîmes, Toulouse, Avignon, Bordeaux, tout le Midi, comme ceux de Lyon, St-Etienne, Paris, Nancy, Reims, Metz, Strasbourg, Colmar, Turckheim, St-Malo, Brest, Rouen, Amiens, Roubaix, Toucouing, Dunkerque, Valenciennes, etc., etc.

L'itinéraire suivi pour la visite de la ville fut le suivant : rue de Paris, Place du Théâtre, rue Nationale, Bd de la Liberté, Quai de la Haute-Déule, rues Solferino, d'Artois, Groupe du Faubourg d'Artois, Place Jacques Febvrier, Ecole de Flein Air Désiré Verhaeghe, rues Armand Carrel, de Douai, Bds des Ecoles, Louis XIV, rue Pierre Legrand, Jardin des P tits Quinquins, Jardin des Mères et Crèche municipale, rues Cabanis, de Rivoli, de Lannoy, Pierre Legrand, Pont Supérieur, Avenue Julien Destrees et Hôtel de Ville.

Quatre arrêts eurent lieu au cours de cette randonnée. Aux H.B.M. du Faubourg d'Artois, d'abord où M. Louis Dompain qui est le président de l'Office municipal d'H.B.M., expliqua la grandeur de l'œuvre réalisée : 242 maisons individuelles ; 10 maisons collectives formant 162 logements. Au total : 404 familles

pouvant être abritées. Coût total : 20.748.860 francs. Ce groupe couvre une superficie de 6 hectares 20 ares. Le terrain appartient à la ville.

Second arrêt à l'École de Flein Air Désiré Verhaeghe, construite pour des enfants débiles, filles et garçons de 7 à 12 ans, qui y effectuent un séjour de un an. Le coût de l'école fut de 3.006.735 fr. L'école comporte cinq classes, pavillon médical, peut abriter 100 élèves : 96 garçons et 93 filles.

Troisième arrêt au « Jardin des P tits Quinquins » aménagé à Fives, de façon charmante et dont les visiteurs admirèrent le dispositif. La moyenne de présence des petits enfants y est de 200.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

La Banque de France a abaissé son taux d'escompte

Paris, 23. — Le Conseil général de la Banque de France a décidé d'abaisser : le taux de l'escompte, de 6 à 5 % ; le taux des avances sur titres, de 8 à 6 % ; le taux des avances à trente jours au maximum sur effets publics à échéance déterminée n'excédant pas deux ans, de 6 à 5 %.

L'œuvre originale d'un artiste héninois



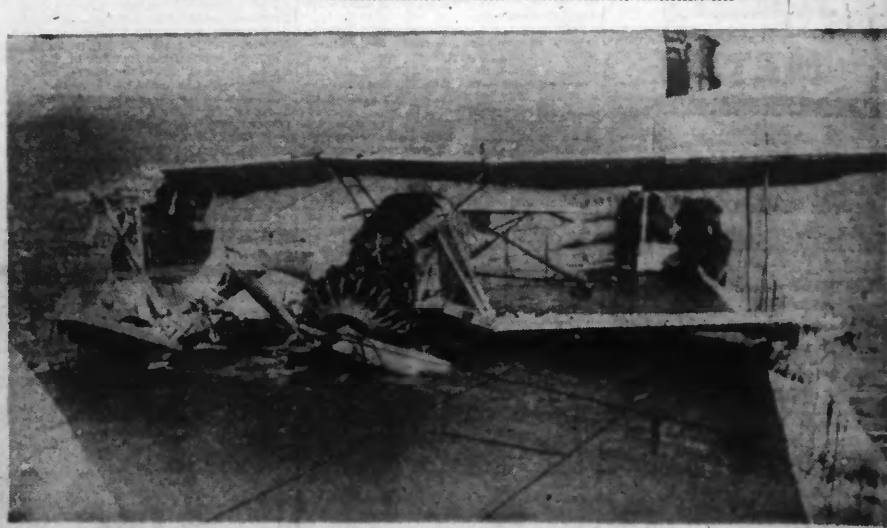
Chaque année, des amateurs réalisent, avec des morceaux de timbres-antituberculeux, de véritables « puzzles », que le Prix Louis Forest récompense. Le « Renaissance Française » a attribué cette année le Prix à M. René MONTES d'HENIN-LEZ-ARDES (Pas-de-Calais) qui a composé six tableaux intitulés « Panier de Fruits » avec 3.500 morceaux, employant 175 heures de travail à sa confection.

LE « PAQUETAGE » DE NOS DÉPUTÉS



Voici les attributs de nos représentants à la Chambre : l'écharpe, l'insigne, la carte d'identité et la médaille législative 1936-1940.

Le « passager » tombé du ciel sur « Normandie »



On sait qu'un mille au large de l'île de Wight, un avion britannique s'est abattu sur le pont du paquebot « Normandie ». Le pilote est indemne. L'appareil, amarré sur le pont du transatlantique, sera déchargé aujourd'hui mercredi à SOUTHAMPTON. Notre photo montre l'avion de bombardement photographié au HAVRE sur le pont de « NORMANDIE ».